



Règlement L'ORSALHER VTT 2017

1 – ORGANISATION

L'Orsalher VTT organise le **2 Juillet 2017** sa 7ème édition, une rando-raid VTT éco responsable à la découverte des circuits VTT balisés sur le canton d'Oust.

2 – PARCOURS

Cette année nous avons revu tous les circuits pour une meilleure fluidité et supprimer certaines portions qui ne peuvent pas absorber le nombre croissant de vététistes sans que le terrain ne se transforme, nous avons donc privilégié les montées sur pistes et chemins larges pour amener le plus grand nombre sur nos sommets et profiter ensuite des descentes sur sentiers en single...

Avec toujours la possibilité de rallonger ou d'écourter votre rando en fonction de votre forme du moment en choisissant un parcours différent tout au long des circuits.

Les traces GPS seront disponibles en téléchargement sur notre site internet orsalher-vtt.com la veille de la rando.

5 circuits, 1 rando pédestre et VTT pour les enfants seront proposés pour tous les niveaux.

- Les raids pour les confirmés avec la montée au Relais du Bouirex et son point de vue exceptionnel sur le Couserans et la chaîne des Pyrénées,
L'Orsalher XL - 60km et 2300m de dénivelé positif.
L'Orsalher - 48km et 1750m de dénivelé positif.

- Les circuits sportifs à l'ascension de nos montagnes par les cols de l'Artigue et Catchaudégué :

La Grande Ourse - 34km et 1060m de dénivelé positif.
L'Ourse - 26km avec 690m de dénivelé.

- Le circuit autour de nos villages :

La petite Ourse - 15km et 360m de dénivelé positif,

(les participants de moins de 13 ans doivent être accompagnés par un adulte).

- La rando enfants gratuite

L'Oursin : pour les enfants de 8 à 12 ans encadrés par un professionnel VTT.

- La randonnée pédestre gratuite : Encadrée par un accompagnateur montagne à la découverte du Couserans, niveau facile environ 3h00 de marche.

3 – ASSISTANCE ET RAVITAILLEMENT

Vous trouverez jusqu'à 5 ravitaillements complets sur les circuits (environ tous les 10kms). Une trentaine de bénévoles en contact permanent avec l'organisation seront là pour votre sécurité et pour vous assister en cas de coup dur. Parking voitures, douches et aire de lavage des vélos seront à votre disposition ainsi que des stands de massages des exposants et un repas avec tombola pour vous permettre de récupérer après l'effort.

4 – PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

Départ dans le Village d'Oust (à la MJC) toutes les 15 minutes : dès **8h30 pour le 60kms - 8h45 le 48kms - 9h00 le 34kms - 9h15 le 26kms - 9h30 le 15kms, 9H45 pour la randonnée pédestre et 14H00 pour la rando enfants**. Fin des arrivées prévue vers 16H30 au même endroit.

Inscriptions avec repas et photo souvenir (garantie pour les 300 premiers inscrits), par internet ou par courrier 12€ (Clôture des inscriptions internet et courrier 5 jours avant la date de l'épreuve), sur place 15€ le jour même à partir de 7h30, 5€ le repas pour les accompagnants.

L'épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non, mineurs (avec autorisation parentale), le casque est obligatoire.

Les participants autorisent les organisateurs à prendre et utiliser toute photographie prise le jour de la manifestation.

5 – ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts pour cette randonnée par une responsabilité civile souscrite auprès de la FFC.

Chaque participant déclare être en possession d'une licence sportive, d'un certificat médical ou d'une assurance couvrant la garantie individuelle accident datant de moins d'un an. Les participants déclarent avoir pris connaissance du règlement et l'accepter ; ils dégagent la responsabilité des organisateurs en cas d'accident ou dommages corporels subis pendant ou après la rando.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables en cas de défaillance matériel ou en cas de vol du vélo.

6 – CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Aucun classement ne sera établi, chaque participant recevra un souvenir et de nombreux cadeaux seront distribués pendant une tombola organisée durant le repas.

7 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ne jetez ni emballage, ni chambre à air. Chaque ravitaillement sera muni de poubelles où les participants pourront vider leurs poches. Suivez bien les chemins balisés.

8 – SÉCURITÉ

Elle sera assurée par les bénévoles de l'organisation. Le numéro de plaque devra être visible pour les contrôles de passage en divers points du circuit. Prévenez le responsable du poste de contrôle le plus proche en cas d'abandon ou d'accident. Respectez le code du vététiste et le code de la route. Obtempérez aux personnes bénévoles qui assurent la sécurité. Port du casque obligatoire. Des ouvreurs vérifieront le balisage juste avant votre passage et une moto ou quad balais assurera la fermeture du circuit dans les délais. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de toute modification concernant l'organisation ou d'annulation de la rando. Il est fortement recommandé de prendre dans son sac à dos : 1 kit de réparation - 1 réserve d'eau suffisante - 1 "encas" de coup dur - 1 téléphone portable pour joindre l'organisation Tel : 06.84.08.04.32 ou en cas d'URGENCE 112.



COMMENT VENIR